

BLAINVILLE INFOS N°122 - septembre 2016

FÉLICITATIONS

Le conseil municipal adresse ses très vives félicitations à monsieur Richard VITTE, domicilié à la Dujardinerie, lauréat du prix littéraire de la gare de Regnéville-sur-mer pour sa nouvelle normande « Carmelle, ma normande ».

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des Anciens aura lieu **le mercredi 16 novembre**, à la salle des fêtes, route de la Louverie.
Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire à la mairie dès maintenant.

ENTRETIEN DU « DEVANT CHEZ SOI PUBLIC »

Il convient de rappeler :

- que chaque riverain d'une voirie publique est responsable de l'entretien du trottoir ou du bas-côté naturel jouxtant sa propriété (ramassage des feuilles et des déchets divers, traitement des salissures et des mauvaises herbes), ainsi que de l'élagage des plantations à l'aplomb du domaine public, qu'il s'agisse d'arbres ou de fleurs par exemple ;
- que l'utilisation de désherbant est interdite sur les voies publiques ;
- que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est strictement interdit, les trottoirs étant réservés aux piétons, poussettes et fauteuils roulants.

LE CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme a obtenu le renouvellement de son classement par arrêté du préfet de la Manche. Jusqu'à la fin de l'année 2016 l'office de tourisme fonctionnera sur la base d'une convention passée avec la commune qui subventionne essentiellement l'emploi à temps complet de l'hôtesse d'accueil à hauteur de 37 636,50 euros, soit 49,42 % du budget de fonctionnement annuel de l'office en 2015. Au 1^{er} janvier 2017, l'office de tourisme de Blainville-sur-mer deviendra communautaire et sera donc subventionné par la nouvelle communauté de communes de Coutances mer et Bocage. En compensation, la taxe de séjour ne sera plus perçue par la commune, mais par la nouvelle communauté de communes, soit environ 20 000 euros par an.

L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE

Suite à la loi de 2010 sur l'affichage publicitaire, à ses décrets d'application de 2012, aux consignes de la DDTM de la Manche entrées en vigueur en 2015, aucun affichage n'est autorisé sur le giratoire et ses alentours. Mais le conseil départemental de la Manche donne des autorisations en réponse aux demandes qui lui sont adressées. En conséquence, le président du conseil départemental a été saisi pour connaître la bonne interprétation de la loi.

DÉFENSE CONTRE LA MER

Le conseil municipal rappelle sa décision de recharger en sable le banc du nord, à hauteur de la cale et au sud de celle-ci et de remettre en état les fascines détruites au printemps dernier. Un premier rechargement a eu lieu début juillet. La refonte totale des fascines aura lieu dès que le bois nécessaire à l'opération sera à maturité. Un second rechargement en sable s'ensuivra. Le conseil municipal redit son impatience de connaître le plan d'action global à l'étude depuis des lustres.

TARIFS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

Cantine : Le prix du repas pour l'année scolaire 2016/2017 a été fixé à 3.40€, au lieu de 3.20€ l'année dernière.

Garderie : Les tarifs de la garderie en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012 sont reconduits :

le matin	arrivée à partir de 7h30	1.80€
le soir (goûter compris)	départ avant 17h30	1.80€
	départ entre 17h30 et 18h30	2.80€

Tarifs en cas de soutien scolaire :

le soir (sans goûter)	départ avant 17h30	1.00€
	départ entre 17h30 et 18h30	2.00€

Réduction de 50% à compter du 3^{ème} enfant.

ÉTAT-CIVIL

Naissances :	le 25 avril :	Léon GUILLOTTE	parents domiciliés	6 rue de bas
	le 04 mai :	Lyah DUCOLLET	parents domiciliés	14 rue des quarantaines
	le 19 juin :	Félix MARTIN	parents domiciliés	11 bis chemin des longs champs
	le 08 août :	Ambre VAN BELLEGHEM	parents domiciliés	29 rue des Landelles
	le 15 août :	Mano LEBAS LOSSOUARN	parents domiciliés	17 La Chardotterie
Mariages :	le 25 mai :	Philippe PIQUARD et Christine FONTVIEILLE		La Dujardinerie
	le 09 juillet :	Mickaël LINEL et Émilie LELIEVRE		11 rue du long rocher
	le 16 juillet :	Marc POMMIER et Lucie MEUNIER		29 A rue des quarantaines
Décès :	le 02 mai :	Patricia GIRARD	52 ans	6 place de Zimmerbach
	le 17 juin :	Gisèle DUPREY née LEBLANC	75 ans	25 route de la louverie
	le 23 juin :	Jean MACREL	79 ans	36 route de la mer
	le 06 juillet :	Louis DUPONT	82 ans	16 rue du vieux lavoir
	le 25 juillet :	Daniel HENRY	56 ans	le Huton
	le 06 août :	Fernand ROBIN	87 ans	5 rue du chêne

DÉJEUNERS DU MERCREDI

Les repas du mercredi à la cantine reprendront **le mercredi 14 septembre**. Ils ont lieu tous les quinze jours et permettent de partager un moment convivial. Renseignements et inscriptions au 02 33 47 16 75.

DÉMARCHAGE A DOMICILE

La mairie rappelle qu'elle ne recommande aucun démarchage à domicile sous quelque forme que ce soit.

SACS POUBELLES (RAPPEL)

Les sacs poubelles doivent être déposés dans un container les protégeant des attaques des chiens, chats, corbeaux... L'éparpillement des déchets émanant de sacs éventrés nécessite le plus souvent l'intervention du personnel communal, les propriétaires des sacs ne s'en souciaient pas.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique 2016, organisée conjointement par les commerçants du bourg et le conseil municipal, a été, comme les années précédentes, un grand succès. En effet, on peut estimer à environ 600 le nombre de personnes qui ont assisté à cette soirée.

Les deux groupes invités, à savoir les Mouf Mouf et Rock en Brousse ont su créer une formidable ambiance en faisant participer les spectateurs.

Il faut souligner la parfaite organisation des commerçants participants, c'est à dire les responsables du Cabestan, du Mascaret et de la boulangerie qui ont mis en place toute la partie restauration diverse et boissons ainsi que les tentes et tables. Le conseil municipal gère pour sa part la partie artistique, administrative et technique. Le coût financier, pour la prestation des deux groupes, s'élève à 800€ TTC, plus 50€ de droits de SACEM. La participation financière des commerçants s'élève à 350€ ainsi, le coût net pour le budget communal est de 500€.

Le conseil municipal remercie chaleureusement tous les partenaires de cette soirée, les Mouf Mouf, Rock en Brousse et les commerçants qui, par leur dynamisme, ont permis que cette soirée soit une réussite totale.

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Le Tour de France a été la grande fête que nous espérions et c'est grâce au public venu nombreux, aux partenaires privés et publics, aux associations, aux enfants du RPI de St-Malo-de-la-lande, aux restaurateurs et au soleil !

Cette journée, à l'échelle intercommunale, aura eu le privilège de rassembler beaucoup de monde pour fêter l'évènement. Plusieurs animations ont été organisées notamment pour les enfants, le footballe, les jeux gonflables, le maquillage, sur le terrain de l'AJB de Blainville-sur-Mer, un réel succès remporté.

Une exposition des dessins réalisés pour l'occasion par les enfants du RPI sera inaugurée à l'automne. Nous ne manquerons de vous communiquer les dates ultérieurement

Le Tour de France 2016 est terminé... Mais les souvenirs, les images et les émotions exceptionnels du Grand Départ dans la Manche et à Blainville-sur-Mer restent et resteront gravés !

EXPO PHOTOS DE MONSIEUR CLAUDE ROCH

Monsieur Claude ROCH ayant fait don à la commune de sa collection de photos sur Blainville-sur-Mer et ses environs, celles-ci sont exposées dans la salle du conseil et visibles aux heures d'ouverture de la mairie.

HOMMAGE A LENY ESCUDERO

Le dimanche 9 octobre 2016, à 16 h, à la salle des fêtes de Blainville-sur-Mer, aura lieu un concert exceptionnel en hommage à Leny ESCUDERO disparu le 9 octobre 2015.

Pour le premier anniversaire de son départ, l'association blainvillaise « Autrement » a décidé d'organiser cet hommage à Blainville-sur-Mer et ceci pour deux raisons : tout d'abord, Leny venait très régulièrement à Blainville-sur-Mer chez son ami Charly SAUSSAYE. Par amitié, il avait accepté de donner un concert à la salle des fêtes en mars 1997.

Par ailleurs, Charly SAUSSAYE qui a été à ses côtés pendant plus de quarante ans, réside à Blainville-sur-Mer et a été poussé par Leny à faire de la scène. Il est lui-même auteur interprète.

C'est pourquoi les responsables de l'association ont souhaité, au vu des liens qui unissaient Leny ESCUDERO et Charly SAUSSAYE, que cet hommage soit rendu à Blainville-sur-Mer. Entrée 10€ - nombre de places limité - réservation : 09.75.26.71.50. ou 02.33.07.73.33.

REPRISE DES COURS DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « gym douce »

Les cours de gymnastique volontaire « gym douce », reprendront **le lundi 12 septembre, à la salle des fêtes, de 10h30 à 11h30**, sous la houlette de Marie-Laure. Les nouveaux arrivants bénéficient de deux séances gratuites, à titre d'essai. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Vous serez les bienvenus !

AJB

L'AJB, qui était descendue en 4ème division l'an passé, termine 1ère de son groupe avec 76 points (8 de plus que le second) avec 18 victoires et 3 défaites dont une sur tapis vert. Ce ne sont pas moins de 76 buts qui ont été marqués.

En sus des bons résultats sportifs l'année a vu la réalisation de nombreuses actions parmi lesquelles l'on peut citer : la réédition des calendriers avec une nouvelle formule qui a beaucoup plu ; 10 nouveaux panneaux de sponsors autour du stade ; un voyage à Caen pour le match Caen-Marseille ; la participation et le soutien logistique à la manifestation pour le passage du Tour de France le 2 juillet ; la création du site internet de l'AJB (AJB.sportsregions.fr) ou l'on peut trouver photos, événements, résultats, organigramme ...

Pour 2016/2017 : après la remontée en 3ème division, l'AJB vise clairement la montée en 2ème division l'an prochain. Pour cela un recrutement de qualité a été effectué. La peinture extérieure des vestiaires a été refaite et l'intérieur du Club house redécoré.

L'assemblée générale de juin a également voté la mise à jour des statuts de l'AJB qui n'avaient pas été revus depuis 1972, date de la création de l'association. Plusieurs jeunes ont également rejoint le bureau pour 2016/2017.

Sont élus : Antoine BURNEL, Clément DAUVIN, Pascal DAUVIN, Daniel FENWICK, Ludovic FLEURY, Alain LEGUELTEL, Vincent LEMOINE, Gaétan LETASSEY, Alain MARIE.

Président : Pascal DAUVIN, vice-président et trésorier : Alain MARIE, secrétaire : Gaétan LETASSEY.

L'AJB est prête pour l'an prochain et vous invite à découvrir le calendrier, les événements, et les photos sur son site internet ainsi que le dimanche, bien sûr, au stade.